

Rochefort, le lundi 8 août 2011

Projet de parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais : l'enquête publique sera ouverte du 22 août au 22 septembre.

Après deux ans de concertation, les préfets de la Charente-Maritime, de la Vendée, de la Gironde, ainsi que le préfet maritime de l'Atlantique, avec l'appui technique de l'Agence des aires marines protégées qui a mis en place une mission d'étude à Rochefort, proposent un projet de parc naturel marin.

L'enquête publique



Le projet finalisé sera soumis à enquête publique du **22 août au 22 septembre** prochains. Le dossier d'enquête et un registre d'enquête seront disponibles dans chacune des 117 mairies du littoral concernées, au sud de la Vendée, en Charente-Maritime, et sur l'estuaire de la Gironde, ainsi que dans les locaux des Directions départementales du territoire et de la mer à la Rochelle, à Bordeaux et aux Sables-d'Olonne.

Le projet propose :

- >un périmètre de parc,
- >six orientations de gestion partagées entre connaissance, protection du milieu marin, et développement durable des activités,
- >une composition de conseil de gestion adaptée pour assurer la gouvernance du parc.

Chacun pourra s'exprimer et apporter des suggestions sur le projet (y compris, en cette période estivale, les habitants saisonniers) en consignnant son avis sur les registres d'enquête ou auprès de la commission d'enquête. Celle-ci est composée de 7 commissaires enquêteurs qui assureront des permanences dans certaines mairies selon un calendrier prédéfini.

Contacts presse

Préfecture de la Charente-Maritime : Nathalie Debien – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr - 05 46 27 43 05

Préfecture de région Aquitaine : Sophie Billa – sophie.billa@gironde.gouv.fr - 05 56 90 60 18

Préfecture de la Vendée : Benoît Bontemps – benoit.bontemps@vendee.gouv.fr – 02 5136 72 00

Préfecture maritime de l'Atlantique : Christian Bonneau – christian.bonneau@premar-atlantique.gouv.fr - 02 98 22 04 37

Agence des aires marines protégées : Agnès Poiret - agnes.poiret@aires-marines.fr – 02 98 33 92 58 / 06 79 04 47 07

Voyage dans l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais

Parce qu'il est important de comprendre avant de se prononcer, le dossier d'enquête publique est composé de trois brochures grand public illustrées, enrichies par les différentes étapes de concertation :



- la brochure : "**Richesses naturelles de la mer et des estuaires**", permet à chacun de pénétrer dans les profondeurs de ce milieu marin, largement méconnu et fragile.



- la brochure : "**Richesses humaines : les hommes et la mer** ", permet de mieux connaître toutes les activités professionnelles et de loisirs qui s'exercent sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais. Elle présente aussi les enjeux environnementaux de ces activités.



- la brochure "**propositions**", explique et présente **les trois composantes du projet de parc naturel marin** qui guideront son fonctionnement : son périmètre, ses orientations de gestion ainsi que la composition de son conseil de gestion.

Le projet de parc naturel marin est présenté sur le site Internet :
www.aires-marines.fr/gironde-pertuis

Contacts presse

Préfecture de la Charente-Maritime : Nathalie Debien – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr - 05 46 27 43 05

Préfecture de région Aquitaine : Sophie Billa – sophie.billa@gironde.gouv.fr - 05 56 90 60 18

Préfecture de la Vendée : Benoît Bontemps – benoit.bontemps@vendee.gouv.fr – 02 5136 72 00

Préfecture maritime de l'Atlantique : Christian Bonneau – christian.bonneau@premar-atlantique.gouv.fr - 02 98 22 04 37

Agence des aires marines protégées : Agnès Poiret - agnes.poiret@aires-marines.fr – 02 98 33 92 58 / 06 79 04 47 07